

**Présentation de l'opération de dragage**

Localisation et unité d'intervention:

Voies d'eau	Zone de sédimentation	Type voie d'eau	Bief	PK début	PK fin	Communes
Canal du Nord	Amont et aval écluse 10 d'Allaines	Canal	10-11	39,300	40,000	Allaines

Date et durée des travaux :

Les travaux sont prévus en mai 2022

Techniques employées pour le dragage :

Les dragages seront réalisés à la pelle mécanique.

Volume à draguer (en m<sup>3</sup>) et qualité des sédiments (m<sup>3</sup>) :

Volume (m <sup>3</sup> )	N° d'analyse	Seuil S1 dépassé (oui/non)	Propriétés HP4 ; HP5 ; HP 6 ; HP 7 ; HP 8 ; HP 10 ; HP11 et HP13	Test HP 14 : écotoxique (oui/non)	Type de sédiments (inertes, non inertes non dangereux, dangereux)
991	2022-CDN-PK 39.900 22E012493-005	non	non dangereux	non	Non inertes

Prélèvements réalisés les 20/01/2022



Localisation exacte des travaux – cartographie





### Enjeux de qualité d'eau

**Type de voie(s) d'eau :**

- Rivière :
  - o Grand gabarit
  - o Petit gabarit
- Canal :
  - o Grand gabarit
  - o Petit gabarit
  - o Annexe : rigole, fossé
- Milieu :
  - o Urbain : habitat
  - o Rural
  - o Industriel
  - o Portuaire

x
x
x

**Risques identifiés :**

- Présence d'un ou plusieurs Plan de Prévention Risque Inondation :  X  
PPRI de la vallée de la Somme et de ses affluents - Une petite partie du secteur est soumise à un risque important (zone rouge)
- Présence d'un Plan de Prévention Risque Technologique :
- Présence d'un Plan de Prévention Risque Mouvement de Terrain :

**Qualité d'eau d'après la DCE :**

Masse(s) d'eau concernée(s)	Nom	Type	État chimique (objectif)	État écologique (objectif)	État chimique (actuel)	État écologique (actuel)
FRAR56	SOMME CANALISEE DE L'ECLUSE N° 18 LESDINS AVAL A LA CONFLUENCE AVEC LE CANAL DU NORD	Eaux superficielles Fortement modifiée	Bon état en 2027	Bon potentiel en 2021	mauvais	moyen

**Périmètres de protection des captages :**

	Localisation à moins de 100 m de la zone à draguer	Captage concerné	Type (souterrain / superficiel)	Référence arrêté
Périmètre de protection immédiate	non			
Périmètre de protection rapprochée	non			
Périmètre de protection éloignée	non			

## Enjeux écologiques 1/2

### Données sur les peuplements piscicoles :

Pas de données particulières, mais une idée du type de peuplement présent (réponse de FDAAPPMA80 et AFB80) – Les espèces principales seraient l'anguille, le gardon et la perche commune ; Les espèces secondaires seraient la bouvière, la brème, le chevaine et le rotengle. Le peuplement serait donc un peuplement typique de seconde catégorie piscicole (contexte cyprinicole).

### Type de berges :

Il s'agit de berges en béton à 45°

### Présence de frayères connues par la bibliographie – PK concerné – espèces identifiées :

Le secteur n'est pas concerné par l'arrêté préfectoral frayères du département de la Somme.

Les canaux sont a priori trop peu végétalisés pour la reproduction du brochet (communication FDAAPPMA80). Il est difficile de savoir pour la reproduction de la bouvière sans connaître la présence ou non de mollusques bivalves dans lesquels les œufs sont déposés.

### Zonages d'inventaires et réglementaires concernés :

Zone de sédimentation	Thème	Type	Localisation à moins de 100m	Nom
Amont aval écluse 10	Écologie	ZPS (Zone de protection spéciale)	Non	
		ZNIEFF 2 (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique de type II)	Non	
		ZNIEFF 1 (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique de type I)	Non	
		ZICO (Zone importante pour la conservation des oiseaux)	Non	
		SIC (Site d'intérêt communautaire)	Non	
		APB (Arrêtés de protection de biotope)	Non	
		Ramsar (zone humide d'importance internationale)	Non	
		RNCFS (Réserve nationale de chasse et de faune sauvage)	Non	
		CEN (conservatoire d'espaces naturels)	Non	
		CDL (Conservatoire du Littoral)	Non	
		PN (Parc national)	Non	
		PNR (Parc naturel régional)	Non	
		RNN (réserve naturelle nationale)	Non	
		RNR (réserve naturelle régionale)	Non	
		RB (réserve de biosphère)	Non	
	Patrimoine culturel	Site inscrit	Non	
		Site classé	Non	

## Enjeux écologiques 2/2

### Espèces protégées :

Il est possible que l'anguille, le brochet et la bouvière soient présents. En effet, selon les résultats des pêches AFB sur les stations de Biaches (données jusqu'en 2004) et de Bray sur Somme (données jusqu'en 2015), l'anguille et la bouvière sont présentes sur ces secteurs.

Le secteur dragué est à proximité immédiate d'un ouvrage, dans un contexte de berges bétonnées. Il est peu probable d'y rencontrer des zones de reproduction de ces espèces. Des effectifs peuvent toutefois être présents.

### Synthèse des enjeux écologique et définition du degré de sensibilité environnementale :

⇒ **Le site de dragage a une forte sensibilité environnementale en cas de présence, au droit et jusqu'à 100 m en aval du site, d'un ou plusieurs des éléments suivants :**

Zone concernée	Présence de frayère (oui/non)	Présence d'une espèce faisant l'objet d'une protection réglementaire (oui/non)	Zonage d'intérêt écologique réglementaire (oui/non)	Périmètre de protection immédiat ou rapproché d'un captage AEP (oui/non)
Amont aval écluse 10	non	oui	non	non

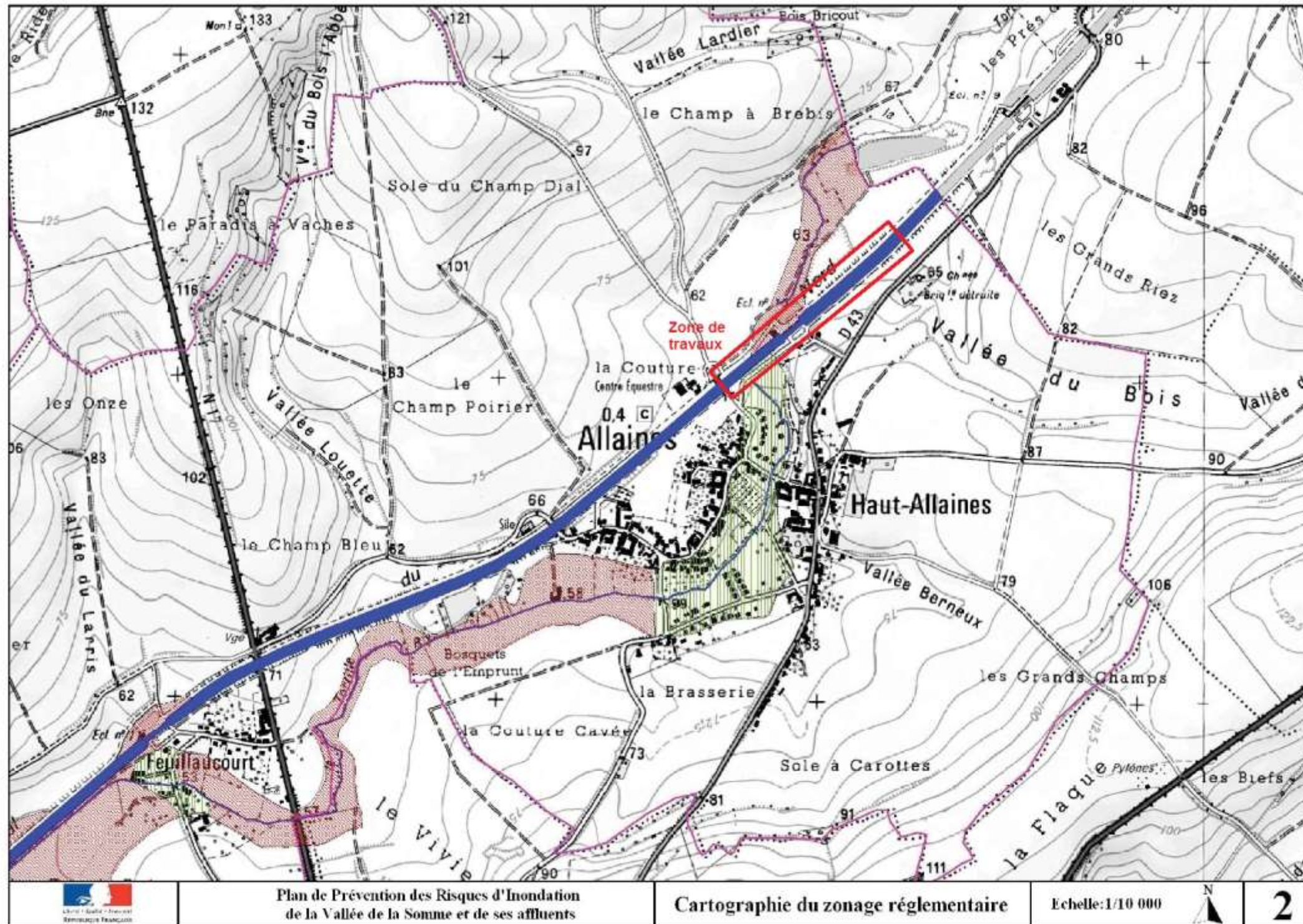
### Sensibilité environnementale :

Le site de dragage a une forte sensibilité environnementale.



**Synthèse des contraintes environnementales – cartographie des enjeux de qualité d'eau**

Risques identifiés



**Mesures environnementales**

**Mesures de contrôle et de suivi :**

- Mesure systématique de l'oxygène dissous, la température, le pH, la turbidité, mesures réalisées en surface et à mi-hauteur de la lame d'eau conformément aux prescriptions de l'arrêté,
- Arrêt des dragages si dépassement du seuil de :

<b>MES</b>	<b>Oxygène dissous</b>
≥ 330 mg/L	< 4 mg/L

**Mesures réductrices :**

- Compte tenu de l'absence de courant, la mise en œuvre d'un rideau anti-dispersion n'est pas nécessaire.

**Filières de gestion**

**Filière de gestion**

**Valorisation**

- Terrain de transit de sédiments
- Aménagements paysagers
- Renforcements de berges
- Comblement de carrières
- Comblement de ballastière
- Compostage
- Épandage agricole
- Régalage

**Remobilisation dans le milieu**

- Remise en suspension
- Nivellement

**Stockage**

- Élimination en centre de stockage (ISDI, ISDND, ISDD)

**Traitement préalable à la valorisation ou au stockage**

Volumes : (en m <sup>3</sup> )
991

**Localisation du site :**

Les sédiments non inertes (991 m<sup>3</sup>) seront déposés dans la carrière de Chevincourt, gérée par l'entreprise CDES.